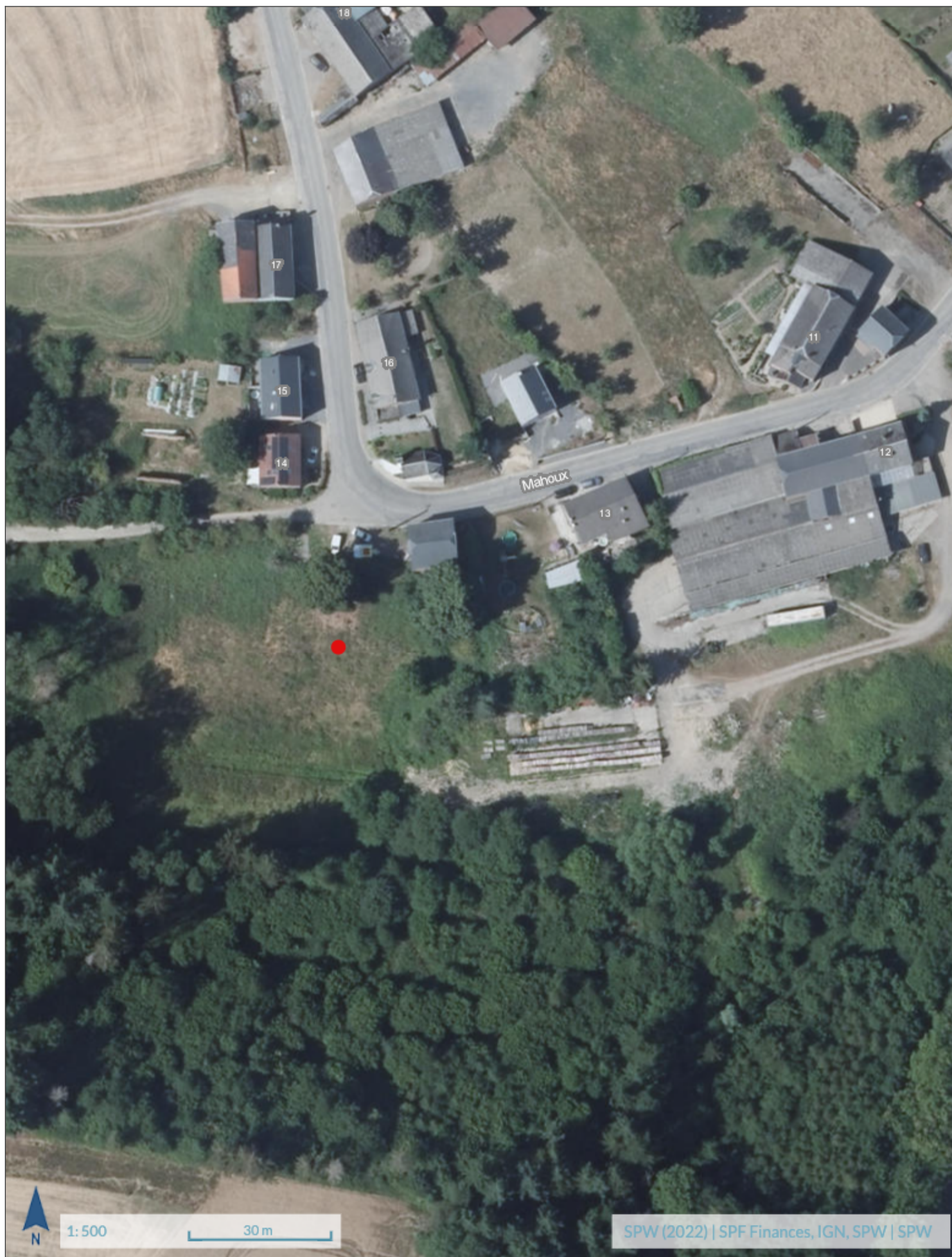






Renommer

Banque de Données de l'État des Sols (BDES) - Inventaire par parcelle des informations

Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2

 Parcelle nécessitant des démarches

Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation

 Parcelle de nature indicative